

# Changement Modalités d'inscription

Ateliers saisonniers 2019-2020

**Période 3 : du lundi 9 mars au 3 avril 2020 –**

**4 séances**

Les Ateliers saisonniers tourneront dans les différentes écoles tout au long de l'année (4 périodes sont prévues).

Les inscriptions se feront désormais directement dans les écoles selon le choix des enfants. Les enfants pourront s'inscrire eux-mêmes à un atelier un soir dans la semaine. Les ateliers seront présentés par l'équipe d'animation périscolaire durant la semaine blanche avant chaque vacance scolaire.

*(Voir calendrier annuel des périodes d'inscription dans le projet pédagogique disponible dans les écoles et sur le site internet de la Ville).*

**Une semaine d'inscription pour cette 3<sup>ème</sup> période :  
Du lundi 10 au vendredi 14 février 2020 à partir de 16h00 dans les écoles.**

Les inscriptions le soir aux ateliers saisonniers ne concernent que les enfants de l'élémentaire. Chaque enfant est invité à participer à un atelier par période. Il s'engage sur un cycle de 3 à 5 séances de 16h30 à 17h15.

A la fin de cette période d'inscription, un mail vous sera envoyé pour confirmation que votre enfant est bien inscrit à l'atelier qu'il aura choisi.

**Merci de répondre à ce mail seulement si vous refusez qu'il y participe.**

*L'enfant au cœur d'un projet éducatif global*

#### Quel projet ?

Proposer à tous les enfants de la commune un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, en réunissant les acteurs éducatifs autour d'objectifs communs.

#### Pour qui ?

Chaque enfant scolarisé en France en école maternelle et élémentaire. Répondant l'accueil de loisirs ou participant à des activités culturelles et sportives.

#### Quels objectifs communs ?

- Eduquer à la santé
- Favoriser le vivre ensemble
- Contribuer au bien-être de l'enfant
- Lui permettre d'accéder à l'animation
- Le sensibiliser au développement durable
- Favoriser l'accès aux activités et la découverte
- Favoriser la participation et la libre expression pour former les futurs citoyens

#### Comment ?

Le Projet Éducatif Territorial (PETD), piloté par le maire de La Rhon, est établi en lien avec les acteurs éducatifs, parents, enseignants, notamment intervenant dans les écoles, à l'accueil de loisirs et dans les associations.



# Accueil périscolaire du soir « Les Zheu'Rheu » Ateliers pour les élémentaires

Ecole du Clos Joury et Moigné

Du 9 mars au 3 avril 2020


De 16h30 à 17h15




# Descriptif des ateliers saisonniers

Période 3 : du 9 mars au 3 avril 2020 : 4 séances

## Ecole élémentaire du Clos Joury

	CP-CE1 Clos Joury	CE2-CM2 Clos Joury
Lundi	<p><u>DU CP AU CM2</u> INITIATION À LA ZUMBA</p> <p>12 PLACES</p>	
Mardi	<p>ATELIER AVEC LA MÉDIATHÈQUE (INTERVENANTE)</p> <p>12 PLACES</p>	<p>TOUS À LA COUTURE !</p> <p>8 PLACES</p>
Jeudi	<p>LES PETITS CUISTOTS !</p> <p>8 PLACES</p> 	<p>DÉCODONS LES MÉDIAS (INTERVENANTE)</p> <p>12 PLACES</p>
Vendredi	<p>ATELIER CRÉATIF AUTOUR DES BIJOUX</p> <p>10 PLACES</p>	

## Ecole de Moigné (pour les élémentaires)

	CP-CE1 Moigné	CE2-CM1-CM2 Moigné
Lundi		<p>INITIATION AU BEAT BOX (INTERVENANT)</p> <p>12 PLACES</p>
Mardi	 <p>INITIATION À LA PHOTO ! (INTERVENANT)</p> <p>12 PLACES</p>	
Jeudi	<p><u>CP AU CM2</u></p> <p>ATELIER BOIS : FRESQUE CRÉATIVE DE LA MÉTÉO</p> <p>12 PLACES</p>	
Vendredi		